

FUSION DES ACTIVITES SATELLITAIRES de THALES et AIRBUS

Le 20 Octobre 2025

Communiqué de



Les groupes Leonardo, Airbus et Thales sont en train de conclure un accord-cadre sur la fusion de leurs activités satellitaires.

La CGT constate que les premiers intéressés, à savoir les salariés, sont mis à l'écart de toute transparence sur le contenu des discussions en cours.

Le prétexte à la fusion serait de lutter contre la soi-disante concurrence de Starlink ou de résister à d'autres concurrents émergents. Prétexte mensonger :

De l'aveu même de nos dirigeants, Airbus Defence & Space et Thales Alenia Space gagnent presque tous les contrats qu'ils souhaitent et ont un carnet de commande record qu'ils ont du mal à honorer. Les entreprises européennes sont déjà leaders en matière de satellites de télécommunications géostationnaires, d'observation de la Terre, de constellations de services aux entreprises et Etats, d'exploration spatiale, de navigation, grâce aux produits et services de pointe, fruit de décennies d'investissements publics passés, et grâce aux qualifications acquises par les salariés.

La vraie raison du projet Bromo est de créer un monopole permettant d'imposer ses prix et d'affaiblir le pouvoir des agences (CNES, ESA), d'augmenter les marges et les bénéfices pour les actionnaires, au détriment de l'intérêt des citoyens, de la gouvernance publique du secteur et de l'emploi.

La CGT alerte sur les plans de suppressions d'emplois en cours qui mettent en péril le maintien des compétences, notre capacité à exécuter les nombreux contrats déjà signés et à se projeter vers l'avenir, avec un vrai impact économique et social sur les territoires. **Les effectifs d'Airbus DS et de Thales AS ont déjà diminué de plus de 400 et 700 personnes respectivement depuis début 2024.**

« L'intensification du travail pour tenir les délais de livraisons des carnets de commande, accentuée par les plans de suppressions de postes mettent en danger la santé des salariés du spatial », comme l'ont rappelé les salariés du spatial ce jour devant le tribunal judiciaire de Toulouse, où la CGT de Thales AS demande en justice des embauches à la hauteur de la charge de travail.

Contacts :

Thomas.meynadier@thalesaleniaspace.com 06 31 93 90 74

Sebastien.rostan@airbus.com 07 50 12 14 65

Denis.carbonne@cnes.fr 06 16 42 70 90